

## COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE DES INDUSTRIELS DE LA MER

### APPEL À PROJETS INNOVANTS

Le Comité Stratégique de Filière (CSF) des industriels de la mer, installé suite à la signature du contrat de filière le lundi 29 octobre 2018 sous l'égide du Conseil national de l'industrie, comprend quatre grandes composantes :

- L'industrie navale, représentée par le **Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN)** ;
- L'offshore oil & gas, représenté par **EVOLEN** ;
- Les industries et services nautiques, représentés par la **Fédération des Industries Nautiques (FIN)** ;
- Les énergies marines renouvelables, représentées par le **Syndicat des Energies Renouvelables (SER), EVOLEN et le GICAN**.

Le Comité stratégique plénier se réunit à la fin du mois d'avril 2019, en présence du Ministre de l'Économie et des Finances M. Bruno LE MAIRE et de la Ministre chargée des Transports Mme Elisabeth BORNE. Il rassemblera l'ensemble des signataires du contrat de filière et sera l'occasion de présenter des projets de recherche industrielle collaborative associés à la mise en place de financements publics. Les projets proposés auront reçu au préalable le visa favorable du Conseil d'Orientation de la Recherche des industriels de la Mer (CORIMER).

Les quatre axes de recherche et développement retenus par la filière sont :



**Nouveaux matériaux et chantier intelligent (Smart Yard)**



**Bateaux intelligents et systèmes autonomes (Smart Ship)**



**Énergies, propulsion (Green Ship)**



**Ressources marines (Smart Offshore Industries)**

De manière à pouvoir présenter au Comité stratégique plénier des projets représentatifs et crédibles de l'ambition industrielle maritime française, un appel à projet est lancé.

- Le montant total (HT) minimal des projets est fixé à 500 k EUR.
- Fiche de synthèse à retrouver à ce [lien](#).

**Le calendrier de cet appel à projet est le suivant :**

- Dépôt des projets avant le 1<sup>er</sup> avril 2019, à l'adresse : [api2019@industrielsdelamer.fr](mailto:api2019@industrielsdelamer.fr)
- Sélection des projets par le comité R&D de la filière le 11 avril 2019
- Visa des projets par le CORIMER le 24 avril